

GUÉNANGE - LOGEMENT

Pour devenir propriétaire, c'est par ici que ça se passe...

• LE 25/05/2019 A 11:34



Photo HD Trois résidences représentant 60 logements vont être construites par LogiEst à l'horizon 2021. Photo RL /Julio PELAEZ

Maisons et immeubles poussent à vue d'œil à Guénange. Un choix assumé par la municipalité, qui a notamment décidé d'ouvrir l'urbanisation à l'arrière de la salle Pablo-Neruda, histoire de gagner de nouveaux habitants. Et aussi offrir un cadre de vie moderne à ses habitants. Dans ce cœur de ville, un bailleur social s'est positionné : il s'agit de LogiEst qui prévoit la construction de trois résidences, pour l'équivalent de 60 logements. Deux programmes sont destinés à la vente en accession sociale à la propriété (42 appartements), le dernier étant réservé à la location. Ascenseur, balcons, jardins parfois, normes d'isolation BBC... Les caractéristiques des résidences sont plutôt qualitatives.

Rappelons que l'accession sociale à la propriété impose des plafonds de ressources aux acheteurs potentiels. À titre d'exemple, les revenus d'un couple avec deux enfants ne peuvent excéder 41 457 € annuels.

Les travaux de construction doivent débuter avant la fin de l'année ; la livraison est attendue courant 2021. En attendant, les personnes intéressées peuvent obtenir davantage de réponses lors de la réunion publique organisée sur le sujet, mardi 28 mai à partir de 18 h, salle Voltaire.